

05 Juin 1935

LE RETOUR DU HAUT-COMMISSAIRE

Une fois de plus, le Haut-Commissaire rejoint son poste. Une fois de plus, comme à chacun de ses voyages, l'opinion de tout le pays se tourne vers celui qui, seul, peut lui apporter le salut parce que seul il en a le pouvoir.

Que nous réserve ce retour ?

Il semble difficile d'en préjuger. Jamais peut-être voyage de Haut-Commissaire ne sera accompli aussi rapidement, aussi simplement, aussi discrètement. Point d'interviews sensationnelles pour cette fois-ci. Il y a bien celle accordée du *Petit Journal* où le Comte de Martel expose son programme de grands travaux et déclare envisager la réduction des droits de douane. Mais tout cela rend un son qui nous est familier.

Cette fois-ci également on nous a informé que le Quai d'Orsay approuvait complètement la politique passée, présente et à venir de son représentant. Mais quoi de plus naturel que de confirmer sa confiance à qui on l'a donnée ?

On nous parle moins, par contre, de la constitution nouvelle. C'est précisément ce qui nous permet d'espérer que le projet n'en est pas définitivement écarté.

Qu'on nous entende : les Libanais ne tiennent pas tant à la constitution pour elle-même que pour les libertés qu'elle leur permettrait et dont ils ont hâte de profiter. Si cette constitution leur garantissait quelques droits et quelque pouvoir, ils s'empresseraient et s'en saisir pour réaliser les réformes qui s'imposent.

Mais si l'autorité mandataire prenait elle-même, l'initiative de ces réformes – comme elle le promet depuis un certain temps déjà – on se passerait presque de constitution. Il s'agit donc moins ici d'hommes à placer que d'œuvre à accomplir ; moins de parti à imposer que de programme à réaliser.

L'espèce d'union sacrée qui s'est réalisée ces derniers temps entre les groupements politiques ou religieux les plus différents, sinon les plus opposés, l'a suffisamment prouvé.

L'unanimité du pays s'est donc constituée spontanément et rapidement. Nous croyons qu'elle durera. Les réformes qu'elle propose ont reçu l'assentiment presque officiel de la Puissance mandataire.

En somme, si notre situation économique et politique confine au tragique, notre situation morale l'est moins en ce sens qu'un mot, qu'un geste de ceux qui détiennent le pouvoir suffiront pour que le pays connaisse un enthousiasme sincère et profond. Pour notre relèvement, tout est prêt : Il ne nous manque que le signal du départ.

Ce signal, c'est du Haut-Commissaire que nous l'attendons. Il peut le donner et sans doute le désire-t-il aussi.

L'opportunité ne doit avoir qu'un caractère provisoire. On peut penser que s'il était inopportun et prématuré, il y a six mois, d'abaisser les droits de douane et de promulguer un régime politique nouveau, le « climat » actuel le permet.

Ceci est pour nous une raison d'espoir. Il y en a deux autres.

La première, c'est que la situation du Liban est trop mauvaise pour pouvoir empirer. La seconde, c'est que le Comte de Martel le sait comme nous. Et qu'il n'est pas homme à se contenter du pire.